

CLDR – 28 février 2018

Synthèse

Présences :

Pour la CLDR : voir liste en annexe

Pour le bureau d'études Lacasse : Valentin Laborey et Cécile Romand, auteurs de programme

Pour la FRW : Anne Klein et Michaël Hennequin, agents de développement

Monsieur Patrick Van Der Smissen, Direction Générale de l'Agriculture, est excusé.

1. Ordre du jour

- Introduction
- Approbation de la synthèse de la réunion précédente ;
- Retour sur la production des 6 Groupes de Travail
 - Présentation de la méthodologie utilisée pour réaliser la synthèse
 - Information sur les défis et le fil rouge qui émerge du travail
- Amendement et validation de la stratégie
- Priorisation des défis
- Suites – calendrier
- Divers
 - Maison du parc naturel
 - Démissions

2. Introduction

Le bourgmestre et Président de la CLDR ouvre la séance. Il indique avoir lu l'analyse des caractéristiques socio-économique et s'étonne de beaucoup d'éléments qui ne correspondent pas à la réalité selon lui. Il souhaite que l'auteur de programme rectifie ces éléments. Une réunion spécifique devra être organisée dans ce sens.

Notamment, différents points devront être approfondit : l'augmentation de la population, les commerces à la frontière Luxembourgeoises, les éoliennes et le paysage, les éléments positifs et négatifs de l'isolem

ent de la commune. Ces remarques n'invalident toutefois pas le travail en cours.

3. Approbation de la synthèse de la réunion précédente ;

En l'absence de remarque, la synthèse de la réunion précédente est approuvée.

4. Retour sur la production des Groupes de Travail

Présentation de la méthodologie utilisée pour réaliser la synthèse

Ce sont les représentant du bureau Lacasse-Monfort, auteur du PCDR qui présentent ce point. Anne Klein de la FRW présente la méthode de travail pour aborder ce point :

1. Explication : durant celles-ci, pas de discussion, pas de réaction, les membres de la CLDR sont invités à noter leur question.
2. Tour de clarification : chacun peut poser ses questions : « je ne comprends pas ... » ;
3. Tour de réaction : « j'énonce un point de vue, une remarque, je pense que ... »
4. Bonification : comment améliorer les propositions en tenant compte des réactions des participants ?
5. Tour d'objection : interrogation des participants pour identifier les objections raisonnables qui subsistent.
6. Intégration des objections raisonnables si elles existent
7. Validation du consentement

Des documents de travail sont distribués aux participants pour les aider dans la démarche ; notamment une grille d'analyse de la durabilité de la stratégie.

Explication

Présentation par le bureau d'étude selon la structure suivante :

- Diagnostic
- Demandes d'informations supplémentaires
- Défis
- Objectifs
- Projets à réaliser

Cette présentation est disponible en ligne : <https://www.jeparticipegouvy.info/>

Tour de clarification :

Quelques questions sont posées par les membres de la CLDR :

- 🗣️ Quelles différences existent-ils entre les MR (Maison de repos), MRS (maison de repos et de soins) et appartements ?
 - ↳ Les différences se marquent dans la dépendance de la personne : Les maisons de repos proposent un accueil, les maisons de repos et de soins le complémente par une aide.
- 🗣️ Quelles sont les priorités de construction d'une maison de repos au sein de la zone d'action de Vivalia :
 - La commune de Gouvy est en troisième priorité, c'est-à-dire après des communes telles que Houffalize (1) ou Bertogne (2).

🧠 Qu'est-ce que l'effet stroboscopique et à quelle distance il se ressent ?

↳ C'est le passage du soleil au travers des pales de l'éolienne qui porte une ombre visible par intermittence au sol, selon la vitesse de rotation des pales. La distance ressentie dépend de l'incidence des rayons du soleil (plus bas en hiver et donc plus éloignée des éoliennes).

↳ Des membres de la CLDR souhaitent plus de précisions sur ces aspects et quelles normes existent.

🧠 Qui est CSD ?

↳ C'est le bureau d'étude qui aide l'auteur de PCDR dans l'analyse des caractéristiques socio-économique de la commune. Il s'agit d'un sous-traitant.

🧠 Le paradoxe de la consommation de l'eau :

↳ Ce paradoxe révèle une augmentation du prix de l'eau si les citoyens consomment moins en raison du CVD (coût véritable de distribution) de l'eau en raison des coûts fixes indépendants de la consommation. Si celle-ci diminue, les coûts fixes seront proportionnellement plus importants.

Les membres de la CLDR rappellent la nécessité de l'emploi d'un vocabulaire simple et compréhensible. Tour de réaction

Les membres de la CLDR réagissent après ces différentes présentations.

1. On parle peu de la transversalité, de la santé et de la participation.
2. La production d'énergie renouvelable actuelle est telle que la commune est déjà autonome.
3. Economie : en quoi l'économie circulaire peut être liée aux touristes ; on peut mettre tout ce que l'on veut dedans ; cela ne veut rien dire. Parler d'économie locale durable plutôt que circulaire
4. Stratégie valable pour toutes les communes - > pas de spécificité
5. Manque de cadre de vie : cœur de villages, lieux de rencontre. Ou cela va-t-il se retrouver ?
6. Nature : Fierté du patrimoine vert et bleu. Rien dans les objectifs. Ajouter la gestion de la forêt et de l'eau.
7. Manque :
 - i. Bonne gouvernance,
 - ii. Evaluation,
 - iii. Résilience.
8. Ou trouve-t-on l'enseignement, la formation ?
9. Les stratégies et objectifs sont ceux du moment. C'est bateau. Où est le concret ?
10. Beaucoup d'antagonisme dans l'AFOM. Ex : pôle bois, mais d'où vient le bois ? Ils n'apparaissent pas dans les objectifs.

Tour de bonification

Les agents du bureau d'étude proposent des bonifications.

1. La santé n'est pas explicite, mais est sous entendue dans les services.

La participation fait partie de la philosophie du développement rural. Toutefois, les niveaux de participation peuvent être ajoutés dans la stratégie comme fil rouge.
2. Autonomie énergétique : elle sera travaillée dans le PAED (plan d'action énergie durable) en cours d'élaboration. Toutefois, l'idée est de privilégier les démarches individuelles et poursuivre, notamment en terme d'économie d'énergie.
3. Le tourisme n'étant pas délocalisable, c'est en ce sens que son économie est qualifiée de circulaire. Le terme « circulaire » peut toutefois être facilement remplacé par « durable ». Le type de tourisme à promouvoir sur la commune sera en outre qualifié (tourisme diffus).
4. La stratégie est une synthèse de la vision d'avenir pour la commune. Il est difficile d'être spécifique et synthétique. Les spécificités sont reprises dans le fil rouge. Les projets qui viendront après la stratégie iront plus dans la spécificité. On veut garder une stratégie ouverte.
5. Les cœurs de villages sont compris dans les thématiques en lien avec les services et les associations. Un objectif sera ajouté : mettre en place des moyens/infrastructures pour améliorer la vie sociale. Nous parlerons de vie sociale plutôt que de services.
6. Projets liés à l'eau/la forêt : un objectif sera ajouté : coordonner les mesures de protection et de gestion de la nature.
7. Les questions de résilience, gouvernance, suivi, évaluation seront développées dans le fil rouge.
8. L'enseignement est présent dans les services.
9. La concrétisation de la stratégie arrivera dans les projets. Il est toutefois nécessaire de savoir vers où aller (la stratégie) avant de savoir comment y aller (les projets).

5. Amendement et validation de la stratégie

La stratégie sera remaniée en tenant compte des remarques et propositions ci-dessus. Les modifications et précisions n'étant toutefois pas en contradiction avec la direction proposée dans la stratégie, les groupes de travail peuvent continuer à travailler sur les projets.

6. Priorisation des défis

Faute de temps, ce point n'a pas été abordé.

7. Suites – calendrier

Le calendrier des prochains groupes de travail est présenté. Il est également question du nécessaire arrêt des réunions publiques à partir du 1^{er} juin 2018 pour éviter une politisation des débats durant cette période préélectorale.

8. Divers

- Maison du parc naturel
- Démissions

Ces points n'ont pas été abordés faute de temps.

9. Evaluation de la soirée

Une évaluation de la soirée est réalisée par les agents de la FRW.

Satisfaits : 13	Mitigés : 9	Sans commentaire : 2
-----------------	-------------	----------------------

Ce que j'ai particulièrement apprécié :

- Efficacité – timing
- Respect des horaires
- Conduite des débats (2x)
- Ce souci de permettre à chacun de critiquer
- Bon débat
- Les documents reçus au préalable vu l'ampleur de ceux-ci.
- Salle spacieuse et bien chauffée – OK pour cette salle (2x).
- Liberté de parole
- Organisation
- Documents à l'avance

Suggestions d'amélioration :

- Parler des projets concrets – vivement la mise en place des projets
- Vérification des informations
- Meilleure compréhension de ce que l'on va devoir faire ; disposer des PV (peut-être sur le site ?).

- Je n'ai pas apprécié de travailler au départ d'un rapport proposant trop d'erreurs d'analyse et trop suggestif.
- Très ex cathedra. Peu l'impression de maîtriser les documents ; impression d'avaliser des éléments pas toujours en prenant le temps d'y réfléchir.
- Mieux définir certains termes utilisés
- Respect des horaires (2x)
- Acoustique de la salle
- Ne pas laisser interrompre les personnes par les autres.
- Déçue par la négativité des gens ! Attention aux interventions politiques.
- Aucun vrai débat. Beaucoup trop rigide.
- Les points qui pourraient être appelés à être modifiés devraient être mieux définis.
- Je ne vois pas encore beaucoup d'avancement dans un domaine en particulier.
- Je n'ai pas toujours l'impression qu'on va au fond ; toujours le sentiment qu'il faut courir.

Le power point présenté en réunion et les autres documents sont disponibles sur le site internet : www.jeparticipegouvy.info ou en version papier sur demande à l'administration communale.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Administration communale : Noémie Ralet, 080/29 29 23, noemie.ralet@gouvy.be

Fondation Rurale de Wallonie, 3 Rue Géréon, 4950 Faymonville

Anne Klein : 080/29 11 22, a.klein@frw.be / Michaël Hennequin : 080/29 11 25, m.hennequin@frw.be

Annexe : liste de présence

Membres effectifs			Membres suppléants		
Pour les représentants du Conseil communal			Pour les représentants du Conseil communal		
Président: LERUSE	Claude	P	GRANDJEAN	Marc	P
LENFANT	Christophe	P			
BOCK	Armand	P	LEJEUNE	Jules	P
MASSARD	Jean-Marie	E	PAQUAY	Delphine	P
LEONARD	Véronique	P			
Pour les représentants de la population			Pour les représentants de la population		
ARCHAMBEAU	Valérie	E	MASSARD	Fabien	P
BEUPAIN	Quentin	P	MEUNIER	Michel	P
BRASSEUR	Pierre	P	NAMUR	Pierre	P
BUFFIN de CHOSAL	Christophe	E	NEVE	Michel	P
CRAENHALS	David	P	NEYSEN	Joseph	P
DARDENNE	Marc	P	NISEN	Marie-Thérèse	P
DUTROUX	Simon	P	PLATTES	Dimitri	P
EVERBECQ	Thérèse	P	RALET	Robert	P
FALLON	Colette	P	REMACLE-NICOLAS	Anne-Sophie	P
GEORGE	Amélie	P	SCHNEIDERS	Raphaël	P
GILES	Sophie	P	SCHOUMACKER	Béatrice	P
GRIMONT	Christelle	P	SCHROEDER	Diane	P
HANCART	Pierre	P	THIRY	Steve	P
HUET	François	P	THIRY	José	P
INGLESE	Carmelo	P	THONE	David	P
JACOBY	Michaël	P	VANGEEM	Jean-Claude	P
KAROLCZAK	Thierry	P	WANGEN	Laurence	P
LAURANT	Didier	P	WETZ	Jacques	P
LEBECQUE	Michaël	P	ZUNE	Muriel	P

Légende :

P : présent

E : absent et excusé

A : absent non excusé